



ORIENTATION

UN TERRITOIRE MOBILISÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET L'EMPLOI



ATTIRER, ACCUEILLIR ET ACCOMPAGNER L'INSTALLATION DE NOUVELLES ENTREPRISES SUR LE TERRITOIRE

ACTIONS OPÉRATIONNELLES

Définir et mettre en œuvre un plan de prospection des entreprises

- Mission de prospection exogène confiée à la SAS Ancoris, cabinet chargé de la détection de projets d'implantation d'entreprises.
- Travail partenariat avec Nord France Invest, agence de promotion économique internationale des Hauts-de-France, qui détecte, attire et accompagne les entreprises à capitaux étrangers dans le développement de leurs activités en région.
- Réalisation d'une étude de développement d'une filière logistique confiée à la CCI Hauts de France et à Euralogistic, pôle d'excellence régionale ayant vocation à bâtir le volet logistique du projet des territoires (*Etude ayant permis une mise en relation et la mise en place d'un partenariat avec le groupe IDEC*) (voir ci-dessous).

Renforcer le service développement économique

- Recrutement d'un chargé de mission Commerce / Services à compter du 1er mai 2020 chargé :
 - De favoriser la mise en réseau des commerçants et entreprises de services ;
 - 🖔 De coordonner et soutenir la politique locale du Commerce et des services ;
 - De mettre en œuvre un plan d'actions de soutien aux commerces du territoire :
 - D'accompagner les porteurs de projets et prospecter les investisseurs.
- Mise en place, en lien avec la Région Hautes de France, d'une plateforme locale Proch'Emploi, dispositif sur mesure créé par la Région Hauts de France pour faire le lien entre les demandeurs d'emploi des Hauts-de-France et les employeurs qui peinent à recruter.

Renforcer l'offre en immobilier d'entreprises

- Acquisition puis reconversion d'un bâtiment industriel en hôtel d'entreprises (hôtel d'entreprises n°5) sur la ZAC l'Univers à Chauny en 2019. Etude de faisabilité d'un village d'entreprises sur la ZES Evolis ayant conduit au projet de construction d'un village d'entreprises sur la ZES Evolis dans le cadre d'un marché global de performance (Début des travaux prévu au cours du 2ème trimestre 2022)
- Travail partenarial engagé avec le groupe IDEC, promoteur immobilier, pour développer un parc logistique vecteur d'emploi sur la ZES Evolis. (*Promesse de vente de 18,5 ha en cours au 31 janvier 2022 pour permettre la construction et la commercialisation de bâtiments à vocation logistique*.)

Reconquérir les friches industrielles

- Adhésion de la Communauté d'agglomération à l'Etablissement Public Foncier Local Oise Aisne (EPFLO) (Arrêté portant extension du périmètre du 27 octobre 2021)
- Accompagnement du projet de requalification de la friche Nexans à Chauny et négociations foncières engagées par l'EPFLO en vue des acquisitions foncières
- Mandat d'études et mise à jour des études environnementales concernant la friche Nexans à Chauny (en cours)
- Accompagnement du projet de requalification de la friche de la manufacture des glaces de Saint-Gobain (*Portage du projet de construction de la Maison de santé pluriprofessionnelle de Saint-Gobain par la CA dans ce cadre*).

Structurer une filière liée à la maintenance industrielle et aux savoir-faire locaux

- Contribution à la création du Club Indus, club des entreprises de maintenance industrielle du territoire dont les objectifs sont de :
 - Constituer et entretenir le réseau étroit des entreprises de la sous-traitance industrielle du territoire, afin de développer la production de biens et de services
 - Scréer et animer une relation directe avec le monde scolaire
 - Sénéraliser à toutes les entreprises du territoire, les bonnes relations que certaines entretiennent déjà avec les équipes de pôle emploi, des missions locales et autres
 - Coordonner avec les partenaires institutionnels toute action pertinente et réaliste pour atteindre les objectifs du Club.

Modifier en profondeur l'image du territoire

- Participation à des salons professionnels et mise en relation avec des acteurs de la filière logistique
- Travail engagé sur la requalification des friches industrielles
- Elaboration d'une plaquette mettant en valeur les atouts du parc d'activités de Tergnier
- Réalisation d'un film de présentation de la CA



FAVORISER LES CONDITIONS DE DÉVELOPPEMENT ET DE RÉUSSITE DES ENTREPRISES

ACTIONS OPÉRATIONNELLES

Faire le lien entre les acteurs et renforcer les synergies entre entreprises

• Cf. création du Club Indus.

Créer les conditions d'accès à un « parcours résidentiel des entreprises »

- Acquisition puis reconversion d'un bâtiment industriel en hôtel d'entreprises (hôtel d'entreprises n°5) sur la ZAC l'Univers à Chauny ayant permis la relocalisation et le développement de l'entreprise Vabel sur la ZES Evolis
- Cf. renforcement du parc d'hôtels d'entreprises et création d'un village d'entreprises sur la ZES Evolis
- Mise en relation des entreprises du territoire en développement avec des constructeurs et/ou investisseurs publics et privés : Actemium, Flamme Bleue Environnement, Compagnie du Bicarbonate...

Favoriser le rapprochement entre l'offre et la demande d'emploi

• Mise en place de la plateforme Proch'Emploi, dispositif sur mesure créé par la Région Hauts de France pour faire le lien entre les demandeurs d'emploi des Hauts-de-France et les employeurs qui peinent à recruter.

Amorcer le virage numérique des entreprises

- Contribution à la création de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif « Quai Numérique » et entrée de la CA au capital de la SCIC.
- Réflexion sur la professionnalisation des acteurs du commerce dans le cadre de l'étude sur le commerce local

Maintenir et cibler les aides aux entreprises

- Mise en place en 2017 d'un dispositif d'aide à l'immobilier d'entreprise pour la période 2017/2020 doté d'un budget de 2 M€. Dispositif reconduit en 2021.
- Mise en place d'un régime d'aide à l'immobilier et à l'équipement matériel des commerçants et artisans doté d'un budget annuel de 200 000 €.



STIMULER L'ENTREPRENEURIAT EN FACILITANT LA CRÉATION D'ENTREPRISES ET EN ACCOMPAGNANT LEUR DÉVELOPPEMENT

ACTIONS OPÉRATIONNELLES

Soutenir et accompagner l'entrepreneuriat

 Accompagnement des porteurs de projets par le service Développement économique de la CA et mise en relation avec les partenaires (Initiative Aisne, CCI,...)

Accompagner le développement et la création de lieux d'innovation et d'expérimentation

 Réalisation d'une étude de préfiguration d'un dispositif de médiation numérique innovant puis de définition des éléments de structuration d'un projet de Tiers-Lieu à Chauny ayant conduit à la création de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif Quai Numérique à Chauny, chargée de porter le projet de Tiers Lieu.

Accompagner les transmissions d'entreprises

 Réalisation d'une étude de préfiguration d'un dispositif de médiation numérique innovant puis de définition des éléments de structuration d'un projet de Tiers-Lieu à Chauny ayant conduit à la création de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif Quai Numérique à Chauny, chargée de porter le projet de Tiers Lieu.

NOTES ET SYNTHÈSES





UN TERRITOIRE CONNECTÉ AU SERVICE DE SON ATTRACTIVITÉ



AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ D'UNE AGGLOMÉRATION AU COEUR DES HAUTS DE FRANCE

ACTIONS OPÉRATIONNELLES

Se mobiliser pour le doublement de la RD 1032

Affirmer le rôle stratégique des quartiers de gare

- Finalisation de l'étude sur les quartiers de gare de Chauny et Tergnier
- Adhésion à l'EPFLO pour agir sur la requalification de la friche Nexans à Chauny

Agir pour le maintien et le développement de la desserte ferroviaire du territoire



OPTIMISER LE RÉSEAU DE TRANSPORTS POUR ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

ACTIONS OPÉRATIONNELLES

Évaluer les attentes et besoins des usagers

- Réalisation d'un schéma directeur d'accessibilité des transports (en cours) comprenant :
 - L'élaboration d'un état des lieux de l'accessibilité des arrêts des 5 lignes régulières du réseau
 - 🖔 L'élaboration d'un programme d'actions
 - La rédaction du Schéma directeur d'accessibilité- agenda d'accessibilité programmée (Sd'AP)
- Réalisation d'enquêtes de satisfaction auprès des usagers
- Renouvellement de la DSP Transports à compter de 2023

Étendre les horaires et la fréquence de passage des transports urbains

- Extension du réseau au territoire de l'ancienne CC des Villes d'Oyse
- Extension du réseau à Autreville et Sinceny afin de desservir notamment la Maison de santé de Sinceny et le centre commercial d'Autreville

Promouvoir l'usage du transport à la demande

 Distribution chaque année dans tous les foyers d'un guide-horaires comprenant une page spécifique au TAD et présentant l'ensemble des 10 lignes de transport à la demande.

Maintenir la gratuité des transports scolaires

• Gratuité des transports scolaires maintenue après la reprise de la compétence au Département en 2017.



DÉVELOPPER DES MODES ALTERNATIFS DE MOBILITÉ

ACTIONS OPÉRATIONNELLES

Encourager le développement du covoiturage sur le territoire

- Question qui sera explorée dans le cadre du schéma directeur des mobilités douces (cf. point ci-dessous)
- Adhésion au syndicat mixte Hauts-de-France Mobilités qui permet aux habitants de la CACTLF de profiter du service « Pass Pass Covoiturage »

Élaborer un schéma directeur cyclable d'Agglomération

• Schéma directeur cyclable de l'agglomération en cours de réalisation





DÉVELOPPER L'ACCÈS ET LES USAGES DU NUMÉRIQUE

ACTIONS OPÉRATIONNELLES

Accompagner le développement du très haut débit sur le territoire

• Dans le cadre du déploiement de la fibre optique, mise en place d'une dotation de solidarité communautaire à hauteur de 50% du coût supporté par les communes

Établir et mettre en œuvre la feuille de route numérique de la Communauté d'Agglomération

- Feuille de route adoptée en avril 2019 et articulée autour de 7 axes :
 - Renforcer le virage numérique des entreprises
 - Accompagner le développement et la création de lieux d'innovation et d'expérimentation
 - Poursuivre l'accompagnement de tous et notamment des publics fragiles aux usages du numérique
 - Répondre à l'éloignement des services publics
 - Une collectivité « connectée »
 - Contribuer à la mise en oeuvre du volet télémédecine du plan régional de santé
 - Renforcer l'attractivité du territoire.

Poursuivre l'accompagnement de tous et notamment des publics fragiles aux usages du numérique

- Maintien et développement des espaces publics numériques sur les sites de La Fère, Beautor, Saint-Gobain, Sinceny et Condren
- Intégration d'une forte dimension « médiation numérique » dans le projet de Tiers Lieu « Quai Numérique »







UN TERRITOIRE SOLIDAIRE, DIVERSIFIÉ ET ÉQUILIBRÉ ENTRE VILLE ET CAMPAGNE



REDYNAMISER LES CENTRES-BOURGS ET LES CENTRES VILLES

ACTIONS OPÉRATIONNELLES

Initier une opération Boutique à l'essai

• Initiatives menées par les villes du territoire, notamment Chauny et Tergnier

Maintenir un équilibre entre les zones commerciales et les centres villes

 Réalisation d'un diagnostic du commerce et d'une étude sur les comportements des consommateurs en vue de redéfinir la stratégie de développement commercial du territoire (en cours)

Expérimenter une action « Click and Collect » avec les commerçants Renforcer l'arsenal d'aides directes

Initier la réflexion sur l'élaboration d'un PLU intercommunal

- Minorité de blocage exprimée par les communes sur cette question
 Élaborer un programme local de l'Habitat à l'échelle de l'agglomération
 - Programme local de l'Habitat 2019/2024 adopté en avril 2019 dont les objectifs sont les suivants :
 - Ré investir et conforter les centralités par la reconquête du bâti et des espaces délaissés et dégradés
 - Redonner de l'attractivité au parc existant (privé et public) pour limiter la concurrence avec l'offre nouvelle
 - Produire une offre neuve qui soit suffisamment territorialisée, diversifiée et abordable pour satisfaire les besoins à venir

- Prendre en compte les enjeux du vieillissement et du handicap
- Mieux répondre aux besoins spécifiques mal satisfaits
- Sur Conforter la politique Habitat de l'agglomération et faire vivre le
- ♥ PLH
- Assistance à maitrise d'ouvrage pour la mise en œuvre du Programme Local de l'Habitat



ACCOMPAGNER L'AMÉNAGEMENT MESURÉ ET ÉQUILIBRÉ DU TERRITOIRE

ACTIONS OPÉRATIONNELLES

Répertorier les friches qui pourraient être reconverties pour accueillir du logement

• Elaboration d'un plan d'action foncière avec identification des sites prioritaires à reconquérir et requalifier

Recenser les biens sans maître, les biens en état d'abandon et les immeubles menaçant ruine





OFFRIR UN HABITAT ET DES CONDITIONS DE VIE ADAPTÉS POUR CHACUN

ACTIONS OPÉRATIONNELLES

Accompagner le développement de structures d'accueil des personnes âgées de type « béguinage »

• Mise en place d'un dispositif d'accompagnement financier pour favoriser la production de logements locatifs sociaux, notamment à destination des personnes âgées.

Agir pour la reconversion de l'habitat dégradé

- Cf. Programme local de l'Habitat 2019/2024
- Mise en place d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat
- Renouvellement Urbain (OPAH-RU) multi sites portant sur 32 quartiers ou îlots répartis dans les communes de Beautor, Chauny, La Fère, Saint-Gobain, Sinceny, Tergnier.
- Mise en place d'un Programme d'Intérêt Général (PIG) communautaire couvrant le reste du périmètre intercommunal
- Financement d'une mission de suivi animation de l'OPAH/RU confié au BE Page 9
- Financement d'une mission de suivi animation du PIG confié à SOLIHA

Produire en ville de l'habitat collectif de qualité

Agir en faveur des quartiers prioritaires de la ville

La compétence « politique de la ville » exercée par les villes de Chauny, Tergnier et La Fère a été transférée à la communauté d'Agglomération Chauny-Tergnier-La Fère au 1er janvier 2017, nécessitant la rédaction d'un « nouveau » Contrat de ville intercommunal pour la période 2018/2020.

Une réflexion partagée par les communes et les acteurs associés a permis de faire émerger des orientations stratégiques et opérationnelles pour l'ensemble du territoire intercommunal.

Axes et objectifs stratégiques :

Education, sport et culture :

- Soutien à la parentalité
- Réaffirmer la place de l'Ecole de la République
- Favoriser l'accès à la culture, aux activités sportives
- ☼ Eduquer et sensibiliser les jeunes à la sécurité routière

Santé:

Faire de la santé un facteur de bien-être

- Promouvoir la santé en travaillant sur l'hygiène de vie quotidien
- ☼ Lutter contre les conduites addictives

Lutte contre les discriminations pour l'accès au droit :

♥ Favoriser l'accès au droit

Emploi:

- Améliorer l'accès des jeunes à l'emploi
- Renforcer l'accès à l'emploi dans les quartiers
- Se mobiliser pour créer les conditions d'un développement économique dans et pour les quartiers
- Favoriser l'accès au droit et à l'engagement civique par l'offre des missions d'intérêt général aux jeunes (16/25 ans)

Habitat et cadre de vie :

- \$\Barbour{\text{Favoriser le mieux vivre ensemble}}\$
- Favoriser et soutenir les dynamiques et les initiatives des habitants



ACCOMPAGNER LE MAILLAGE DE L'OFFRE DE SANTÉ SUR LE TERRITOIRE

ACTIONS OPÉRATIONNELLES

Renforcer l'offre de soins sur le territoire

- Prestation confiée à un cabinet extérieur afin d'accompagner les professionnels sur un projet de santé.
- Etudes et construction de la 1^{ère} maison de santé pluriprofessionnelle du territoire à Sinceny. Réflexion en cours sur un projet d'extension.
- Etudes et construction de la maison de santé pluriprofessionnelle de Saint-Gobain (début des travaux prévu lors du 1^{er} trimestre 2022).

Contribuer à la mise en œuvre du plan d'action du volet télémédecine du Programme Régional de Santé

Développer la filière excellence santé labellisée par l'ARS pour favoriser l'orientation des jeunes vers les métiers du corps médical





OPTIMISER ET COORDONNER L'OFFRE DE SERVICE SUR LE TERRITOIRE INTERCOMMUNAL

ACTIONS OPÉRATIONNELLES

Répondre à l'éloignement des services publics

- Création d'un Espace France Service à La Fère, guichet polyvalent chargé d'accueillir, d'orienter et d'aider les usagers dans leurs relations avec les administrations, les organismes publics et privés et les différents services du territoire et assurant par ailleurs un accès libre et gratuit à un point numérique permettant de réaliser des démarches administratives dématérialisées.
- Réflexion engagée sur la création d'un Espace France Service à Chauny.

Impulser la politique Enfance-Jeunesse du territoire

- Réalisation d'une étude relative à la gestion de la compétence « Politique de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse »
- Réorganisation du service Enfance/Petite Enfance/Jeunesse : Redéfinition de l'organigramme du service
- Signature d'une convention territoriale globale (CTG) à l'échelle du territoire avec la CAF, principal financeur, et en partenariat avec les communes de Chauny, Tergnier, Sinceny et Caumont.
- Recrutement en cours d'un Chargé de Coopération CTG qui travaillera à l'échelle du territoire.
- Extension du service Lieu d'Accueil Enfants/Parents (LAEP) en soutien à la parentalité. Ouverture hebdomadaire de cet accueil le mardi matin et vendredi matin.
- Mise en place d'un réseau inter LAEP du territoire
- Renforcement du service Relais Petite Enfance (ex RAM) par le recrutement d'un agent à 77% dans le but d'assurer ce service sur la zone nord-est du territoire, actuellement non couverte par un RPE. Concerne les communes de Neuflieux, Béthancourt-en-Vaux, Caillouël-Crépigny, Caumont, Commenchon, Villequier-Aumont, Beaumont en Beine, La Neuville en Beine, Abbécourt, Marest-Dampcourt, Guivry, Ugny-le-Gay.

Engager les démarches de création d'un centre intercommunal d'action sociale

Mener une réflexion sur la politique de mise à disposition et d'utilisation des équipements sportifs et des infrastructures culturelles du territoire

• - Réalisation d'une étude préalable au transfert de la compétence « Equipements aquatiques » (en cours)





UN TERRITOIRE CONSERVANT UN CADRE DE VIE DURABLE ET DE PROXIMITÉ



PRÉSERVER ET VALORISER LES RESSOURCES NATURELLES ET LA BIODIVERSITÉ

ACTIONS OPÉRATIONNELLES

Valoriser les atouts environnementaux du territoire

• Recherche de partenariat avec les organismes compétents : Conservatoire des sites naturels des Hauts de France

Préserver les espaces naturels et la biodiversité du territoire

• Création d'un espace pédagogique de présentation des techniques alternatives de gestion des eaux pluviales (projet en cours)





FAVORISER UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ ET DE PROXIMITÉ

ACTIONS OPÉRATIONNELLES

Construire un projet alimentaire territorial pour rapprocher production et consommation locales

• Projet qui doit être engagé par le Syndicat Mixte Pays Picard en 2022

Développer une structure permettant d'accueillir les producteurs locaux et organiser des marchés du terroir itinérants

Répertorier les produits locaux et l'artisanat local et mettre en avant les acteurs, artisans et producteurs locaux



RÉUSSIR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

ACTIONS OPÉRATIONNELLES

Élaborer et mettre en œuvre le Plan Climat Air Energie Territorial du territoire

- Mission d'assistance à Maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration d'un Plan
- Climat Air Energie Territorial et réalisation de son évaluation Environnementale (en cours)
- Réalisation d'un schéma directeur immobilier et énergétique (en cours) permettant :
 - D'avoir une connaissance fine de l'état actuel du patrimoine immobilier de la Communauté d'agglomération et des besoins en surfaces et équipements,
 - De définir un plan de travaux et d'aménagements répondant à tous les enjeux sur les 15 prochaines années,
 - De disposer d'une trajectoire budgétaire consolidée et pertinente sur les 10 prochaines années,
 - D'arrêter une véritable stratégie patrimoniale portant l'ambition immobilière de la collectivité.



POURSUIVRE LA POLITIQUE DE RÉDUCTION ET DE VALORISATION DES DÉCHETS

ACTIONS OPÉRATIONNELLES

Définir une politique de prévention et de réduction des déchets

- Acquisition et mise en place de conteneurs semi enterrés pour l'habitat collectif (opération en cours)
- Elaboration d'un guide du compostage
- Informations régulières sur les réseaux sociaux

Concevoir et mettre en œuvre une campagne de communication sur le tri et la valorisation des déchets

- Création de 2 postes d'ambassadeur de tri chargés de mener une politique de communication de proximité
- Informations régulières sur les réseaux sociaux

Développer ou accompagner les projets de recycleries et ressourceries

• Signature d'une convention avec l'association ASHE pour la valorisation des objets déposés en déchetteries afin de leur donner une seconde vie.





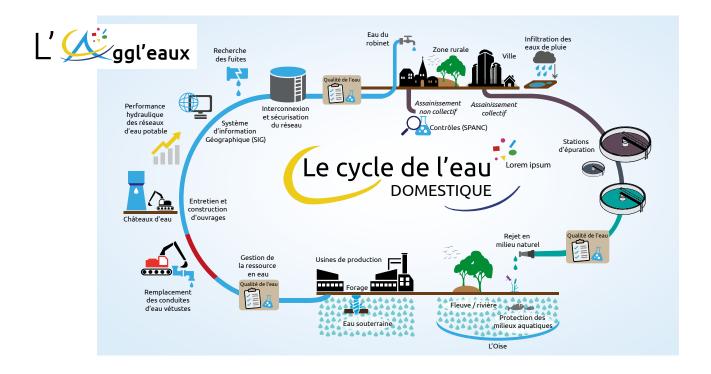


DÉFINIR UNE POLITIQUE INTERCOMMUNALE DE GESTION DU CYCLE DE L'EAU

ACTIONS OPÉRATIONNELLES

Élaborer des schémas directeurs Eau et Assainissement

- Réalisation d'une étude préalable au transfert des compétences eau et assainissement
- Analyse et audit de la délégation de service public de production et de distribution d'eau potable
- Réalisation d'un schéma directeur et zonage de gestion des eaux usées et pluviales sur le territoire communautaire (en cours)
- Réalisation d'un schéma directeur d'alimentation en eau potable (en cours)
- Contrat de prestation pour le service public d'eau potable de la Communauté d'Agglomération
- Mission d'assistance à maitrise d'ouvrage en matière d'alimentation en eau potable
- Adoption par le Conseil communautaire d'une charte pour la répartition de la prise en charge des coûts dans le cadre de la compétence « Gestion des eaux pluviales urbaines »
- Mise en place d'un comité local des inondations dont les objectifs sont de :
 - Mieux répondre aux doléances d'usagers par rapport au problème récurrent d'inondations.
 - Améliorer la cohésion des acteurs de l'eau
 - Améliorer la connaissance du terrain
 - Scomprendre qui fait quoi et qui est responsable de quoi



Élaborer une politique de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations

- Elaboration d'un diagnostic préalable des cours d'eau
- Contribution à la réflexion sur la création du syndicat Mixte Oise Moyenne
- Représentation substitution au Syndicat de l'Oise Aval Axonaise et au Syndicat de la Serre Aval
- Adhésion et transfert de la compétence « Prévention des inondations » à l'Entente Oise Aisne



© Photos Alain Thomas





UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET OUVERT CONTRIBUANT **AU RAYONNEMENT** COMMUNAUTAIRE



CAPITALISER SUR LES ATOUTS DU TERRITOIRE POUR RENFORCER SON ATTRACTIVITÉ **TOURISTIQUE**

ACTIONS OPÉRATIONNELLES

Mettre en valeur les « Vélo Routes » et les chemins de randonnée

Lancement d'une étude de schéma directeur des mobilités douces. Les actions visant à mettre en valeur les « Vélo Routes » et les chemins de randonnée seront définies dans ce cadre.

Développer le tourisme fluvial

- Réalisation d'une étude de mise en valeur du canal de Saint-Quentin en lien avec la CA du Saint-Quentinois
- Participation aux dépenses de fonctionnement suite à la remise en navigation du canal de la Sambre à l'Oise

Développer le site de la base nautique de la Frette

• Compétence qui reste en l'état communale. La CA est susceptible d'accompagner les projets d'investissement de la ville de Tergnier dans le cadre du fonds de concours « Projets structurants ».

Donner une vocation touristique à la forêt de Saint-Gobain

Renforcer la dimension touristique des musées du territoire

Accompagnement envisagé du projet de restructuration du musée Jeanne d'Aboville à la Fère, soit dans le cadre d'un transfert de compétence, soit dans le cadre du fonds de concours communautaire aux projets structurants.

Mettre en place un fonds de soutien au développement d'hébergements touristiques



DÉVELOPPER LA NOTORIÈTÉ ET LE RAYONNEMENT DU TERRITOIRE

ACTIONS OPÉRATIONNELLES

Accompagner la création de l'Office du Tourisme du Pays Chaunois

• Transfert de la compétence « promotion du tourisme, création d'offices de tourisme » au Syndicat Mixte du Pays Picard, vallées de l'Oise et de l'Ailette







Renforcer la communication pour rendre le territoire attractif

- Parution d'une feuille d'information numérique mensuelle et d'un journal d'information semestriel
- Informations régulières sur l'activité de la Communauté d'agglomération sur les réseaux sociaux
- Réponse à l'Appel à Manifestation d'Intérêt en vue de l'accueil de collections du Muséum National d'Histoire Naturelle



Renforcer les logiques de coopération entre territoires

- Réalisation d'une étude sur la mise en valeur du canal de Saint-Quentin menée en collaboration avec les collectivités concernées du Saint-Quentinois
- Rapprochement dans le cadre du Territoire d'Industrie Saint-Quentinois-Tergnier : Signature d'un protocole d'accord avec la Région et l'Etat en collaboration avec la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois, la Communauté de Communes de l'Est de la Somme et la Communauté de Communes de la Haute Somme
- Mutualisation du poste de chargé de mission Commerce / Services avec la CC de la Picardie des Châteaux



RENFORCER ET DÉVELOPPER À TOUTES LES ÉCHELLES LES COOPÉRATIONS POUR LA PROMOTION D'INTÉRÊTS COMMUNS

ACTIONS OPÉRATIONNELLES

Soutenir les investissements communaux

- Reconduction et élargissement des fonds de concours alloués par la CA aux communes selon 4 catégories :
 - Fonds de concours « nominatif », destiné aux communes < 10 000 habitants pour accompagner tous projets d'investissements entrant dans le champ de compétence communal et relatifs à des aménagements ou à l'acquisition d'équipements de proximité. Enveloppe individuelle de 10 000 €/commune
 - Fonds de concours « Projets communaux », destiné aux communes < 10 000 habitants pour accompagner tous projets d'investissements entrant dans le champ de compétence communal et relatifs à des aménagements ou à l'acquisition d'équipements de proximité : Accessibilité des bâtiments et services publics communaux aux personnes à mobilité réduite, aires de jeux, défense incendie, éclairage public, patrimoine communal, équipements sportifs, de loisirs et culturels... Assiette éligible : Plancher : 20 000 € HT / Plafond : 100 000 € HT. Un projet éligible par an et par commune
 - Fonds de concours « Création et réhabilitation de logements communaux », destiné à toutes les communes pour accompagner les projets de construction ou de réhabilitation des logements communaux intégrant l'amélioration de la performance énergétique et l'adaptation des logements au vieillissement et au handicap. Fonds de concours plafonné à 10.000 € par logement dans le cas d'une réhabilitation, et à 15.000 € par logement dans le cas d'une construction neuve, dans la limite de deux logements par an et par commune.

Fonds de concours « Projets structurants », destiné à toutes les communes pour accompagner les projets inscrits dans les actions prioritaires du projet de territoire communautaire, contribuant au renforcement de l'attractivité du territoire à la valorisation de son image, et concernant des équipements à vocation supra communale apportant un service amélioré à la population. Assiette éligible : Plancher : 50 000 € HT / Plafond : 500 000 € HT. Un seul fonds de concours « projets structurants » attribué par commune sur chaque période triennale 2021/2023 et 2024/2026. Obligation de justifier de l'obtention de financements croisés à hauteur de 40% minimum du coût de l'opération.

Projets structurants accompagnés par la CA depuis 2017 :

PROJET	MONTANT ALLOUÉ
Construction d'une salle culturelle et sportive à Amigny Rouy	118 200 €
Aménagement d'une aire de camping cars à Saint-Gobain	30 000 €
Aménagement paysager du parc Saint- Lazare à Sinceny	26 345 €
Construction d'un foyer rural à Danizy	116 000 €
Réhabilitation du parc Sellier à Tergnier	133 095 €
Aménagement d'un tennis couvert à Viry Noureuil	64 150 €
Réhabilitation du marché couvert et requalification de la place du marché couvert à Chauny	250 000 €
Total	737 790 €

Favoriser le travail en réseau avec les communes

 Adoption en 2022 d'un pacte de gouvernance ayant pour objectifs de préciser le rôle et les relations entre les différentes instances de la communauté d'agglomération, d'optimiser les processus décisionnels de la collectivité, de garantir la meilleure articulation possible entre la communauté et ses communes membres et de renforcer le lien entre les élus et leur établissement public de coopération intercommunale.

